

Référents Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité dans les établissements publics et privés

Instruction du 11/09/2025 relative aux référents EVARS

Rectorat
Mission Éducation à la sexualité
Aline BOHLY, IA-IPR de SVT
Adrien DAVID, IA-IPR de Lettres
Aline DELINCHANT, Infirmière CT
Tél : 01 57 02 67 82
Mél : mission.eas@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges, s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.

Objet : Identification et formation des référents Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) pour les collèges et les lycées

Le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité (EVARS dans le 2nd degré), publié au Journal officiel du 5 février 2025, vise à développer des comportements responsables et respectueux, contribuant ainsi à la construction individuelle et sociale des futurs citoyens. Il allie l'acquisition de connaissances scientifiques et juridiques à la transmission de valeurs citoyennes et au développement de compétences psychosociales essentielles.

Dès la rentrée de septembre 2025, ce programme concerne tous les élèves et permet la mise en œuvre effective des trois séances annuelles obligatoires chaque année, telles que prévues dans le code de l'éducation.

Les séances seront assurées par les professeurs, en collaboration avec les personnels éducatifs, sociaux et de santé de l'éducation nationale, dans un cadre interdisciplinaire et pluri-catégoriel.

1 – Identification des référents EVARS d'établissement

[La circulaire du 4 février 2025](#) détaille les modalités de mise en œuvre et souligne l'importance d'adapter le contenu à la maturité des élèves. Elle invite les chefs d'établissement à prendre appui sur un référent EVARS (qui peut être le même que le référent Egalité filles-garçons) dont le rôle est de développer une expertise et de conseiller les chefs d'établissement pour l'organisation et la mise en œuvre des séances. Afin de garantir la progressivité et la complémentarité de cette éducation au cours de la scolarité, un projet pédagogique est construit dans le cadre des instances pédagogiques de l'établissement.

Nous remercions les chefs d'établissement de renseigner un formulaire afin de faire connaître le nom du référent de l'établissement à la mission académique EAS qui pourra ainsi les accompagner dans leur mission.

Il est inutile de renseigner le formulaire si vous l'avez déjà fait en juin (sauf en cas de changement).

Établissements publics : <https://urls.fr/oa3HqU>

Établissements privés : <https://urls.fr/j51Wy2>

La mission académique formera d'abord les référents identifiés par les chefs d'établissement puis répondra aux demandes de formations d'initiative locale.

Vous trouverez en annexe de cette note un Vademecum pour le référent EVARS.

2 – Formation des référents EVARS et de tous les personnels

Un premier parcours d'autoformation intitulé « *Les enjeux de l'EVARS dans le second degré* » est désormais disponible sur la plateforme [Magistère](#). Nous encourageons vivement les personnels à suivre ce dispositif de formation qui s'adresse à l'ensemble des membres de l'équipe éducative des établissements.

La mission académique Éducation à la sexualité a présenté le programme d'*Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité* lors d'un webinaire, le 21/05/2025. L'enregistrement du webinaire est mis à disposition de tous les personnels de l'académie, [ici](#).

Des ateliers territorialisés de formation des référents seront progressivement déployés en académie.

3 – De nouvelles ressources publiées par la Dgesco

Une nouvelle page Eduscol [Mettre en œuvre le programme EVAR / EVARS](#) met à disposition des équipes :

- des fiches repères pour la mise en œuvre du programme dans l'établissement ;
- des documents à destination des familles, que les équipes peuvent utiliser pour communiquer les objectifs d'apprentissage du programme ;
- des ressources pédagogiques pour chaque niveau de classe, publiées progressivement.

Aline BOHLY, IA-IPR de SVT
Adrien DAVID, IA-IPR de Lettres
Aline DELINCHANT, Infirmière Conseillère technique